



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme social

Question écrite n° 90463

## Texte de la question

M. Maurice Leroy appelle l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur les préoccupations des associations de tourisme pour les jeunes et associatif à propos du devenir du programme de consolidation des équipements du tourisme social et associatif. L'aide de l'État représente un appui financier indispensable au développement du tourisme social et associatif particulièrement dans le cadre du titre VI, ligne 66.03.30, ligne qui n'a pas été abondée au titre du budget pour 2006. Il demande au Gouvernement les mesures qu'il entend mettre en oeuvre pour prendre en compte ces préoccupations.

## Texte de la réponse

Le ministre délégué au tourisme est particulièrement soucieux que l'action de l'État en matière de tourisme social puisse se maintenir et se développer dans les meilleures conditions. C'est pourquoi il ne peut qu'être sensible aux préoccupations des professionnels du secteur relayées par l'honorable parlementaire qui soulève un problème que le ministre avait déjà évoqué dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du projet de loi de finances pour 2005, et qui avait pu fort heureusement trouver une solution satisfaisante dans le cadre du projet de loi de finances rectificative. Son département ministériel recherche actuellement avec le ministère délégué au budget et à la réforme de l'État une solution qui permette de dégager des moyens de financement de manière à répondre aux attentes existantes en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Maurice Leroy](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90463

**Rubrique :** Tourisme et loisirs

**Ministère interrogé :** tourisme

**Ministère attributaire :** tourisme

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 mars 2006, page 3297

**Réponse publiée le :** 9 mai 2006, page 5008